

Approbation des demandes de reconnaissance des
associations étudiantes Banda Ranguel et ASCITE

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 17 mars 2026**

Délibération 2026/03/CFVU – 36

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les demandes de reconnaissance des
associations étudiantes Banda Ranguel et ASCITE.**

Toulouse, le 17 mars 2026

Le Vice-Président CFVU



Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0